



Aéroports de Paris

Grève des parcs d'Orly **Samedi 29 décembre, 4^{ème} jour de grève**

Orly, le 30/12/07

3^{ème} jour de grève : la direction n'est pas là pour négocier !

Vendredi à 15H, la direction d'ORYP s'était engagée à recevoir les grévistes et les organisations syndicales SPE-CGT, FO et SICTAM-CGT pour leur présenter la future réorganisation d'ORYP (service parcs d'Orly). Lors de cette réunion, la direction a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'une réunion de négociation, réaffirmant uniquement les réponses données le matin même par le responsable de l'exploitation. Concernant le projet de réorganisation de l'activité, aucune véritable information n'est donnée en dehors d'une volonté de mutualiser les agents parcs avec les agents Parcs et Accès.

Suite à la réunion avec la direction d'ORYP, le personnel d'exécution décide à l'unanimité de poursuivre le mouvement de grève. Le personnel en maîtrise et haute maîtrise de son côté avait jugé les avancées sur leurs revendications suffisantes pour une suspension du mouvement de grève. En effet, la direction s'étant engagée à organiser une réunion avec la DRH/ORY/ORYP afin de négocier les qualifications des RET et chef Parc, qualifications inférieures à celles de CDGP et donc contraire au principe d'unicité du statut du personnel.

4^{ème} jour de grève : la direction sort le bâton !

Samedi, suite à l'assemblée de grévistes, la direction d'ORYP a remis à FO un courrier accusant les grévistes de commettre des actions illicites portant directement atteinte aux intérêts d'ADP. Les agents sont accusés de forcer les barrières de sortie des parcs, de rendre inopérants les équipements et de dégrader les biens d'autrui. Alors que tous les faits et gestes des grévistes sont rapportés par des huissiers, que les forces de l'ordre suivent les agents lors de leur déplacement, la direction accuse les agents de se prendre pour le père Noël et d'offrir pour Noël la gratuité des parkings aux passagers, allant jusqu'à les menacer d'actions disciplinaires (licenciement) et d'attaques au pénal. Comme si les grévistes pouvaient être responsables des actes de certains passagers qui ne trouvant pas d'agent parc en sortie de parking ont tout simplement levé les barrières, ravis de sortir sans payer. Mais lorsque l'argent ne rentre plus dans les caisses, la direction sort le bâton.

16H30: la direction expulse les grévistes !

A la nuit tombée, la direction fait évacuer les grévistes de leur salle de repli ou ils étaient regroupés depuis le début de la grève, les obligeant ainsi à organiser un piquet de grève dans le froid devant le PC parc.

Le froid, les menaces aidant, grand nombre d'agents estimèrent qu'ils ne pouvaient plus faire le poids face une direction qui utilisait ce type de méthode. La direction avait réussi à casser la mobilisation en divisant le personnel, et en appliquant la répression et la terreur.

FO a estimé qu'une mobilisation aussi importante ne devait pas se terminer sur une reprise du travail sans aucun résultat. En effet, il n'était pas envisageable pour l'organisation que les agents reprennent le travail sans avoir obtenu un minimum de garantie et sous la menace de sanctions.

FO a donc proposé aux agents de demander la réouverture immédiate des négociations en leur présence, afin de réinstaurer le dialogue et d'obtenir satisfaction sur un certain nombre de revendications.

21H30 : le dialogue est enfin réinstauré

Après une longue négociation, les agents grévistes ont donné mandat au syndicat à 21H30 de signer un constat de fin de grève dans lequel la direction s'engage dans le cadre du futur projet de réorganisation à :

- maintenir l'amplitude horaire (9H20 et 9H50)*
- maintenir les horaires de travail conformément aux grilles actuelles (prise de service à 6H05, 14H50, 21H)*
- maintenir les rythmes actuels*
- maintenir en continu tous les agents Accès et Parc qui souhaitent le rester*
- passer en semi continu les agents Accès et Parc qui ne souhaitent plus effectuer de nuit en leur garantissant le maintien de leur rémunération par :*
 - l'attribution d'un échelon avec le maintien de l'ancienneté dans l'échelon acquise.*
 - la mise en place d'une différentielle fondante à partir de la 2^{ème} année et seulement à hauteur de 50%*
 - le maintien des horaires de vacation de matin et de soir à l'identique des continus*
- offrir des postes adaptés aux agents présentant des restrictions médicales (ex : caissiers)*
- organiser tous les mois une réunion d'information avec les agents sur l'évolution du projet de réorganisation*
- soutenir auprès de la DRH la revendication de la mise en place d'une filière professionnelle pour les métiers des Parcs permettant le passage automatique des agents en maîtrise.*
- soutenir la revendication d'alignement de la qualification des RET d'ORYP sur celle des RET de CDGP*
- payer la moitié de la vacation de grève du samedi afin de tenir compte de la durée de la négociation*

Par ailleurs, ORYP fera une note de service au personnel indiquant que le principe des permutations sera maintenu à la condition que les agents ne permutent pas l'intégralité de leur nuit.

Les agents ayant des problèmes financiers pourront également demander l'étalement des retenues sur salaire des jours de grève.

FO félicite le personnel d'ORYP d'avoir réussi à empêcher que la réorganisation d'ORYP ait lieu dans leur dos sans prise en compte de leurs revendications. Leur mobilisation, leur solidarité, leur détermination, la mise en place d'assemblée de grévistes, la rédaction des revendications, l'élection démocratique de représentants des groupes de travail pour les négociations montre qu'en étant organisé, il est possible de faire reculer la direction lorsqu'elle décide de réorganiser une activité.

Merci au agents parcs de pouvoir donner espoir aux autres secteurs de l'entreprise en démontrant que seul les combats qui ne sont pas menés sont perdus d'avance, et que l'unité dans la mobilisation peut toujours faire reculer la direction.

**Meilleurs vœux pour l'année 2008.
Et surtout, restons libres, indépendants et déterminés**

